

Ordre du jour de l' AG exceptionnelle du Mosan du 26/06/2019 tenue Saint Gilles 104.

Administrateurs présents : Bruno Gosuin, Aude lemaire, Anne Labye, et Laurent Labye.

Points à l'ordre du jour	Décision de l'AG
Démission des membres du conseil d'administration : Aude Lemaire, Anne Labye et Laurent Labye.	Le quorum étant inférieur au 2/3 des membres effectifs. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire se tiendra le mardi 16 juillet 2019 à 19h00 en vue d'acter la démission des membres démissionnaires,
Décharge aux comptes des administrateurs.	Celle-ci a été approuvée par l'assemblée générale.
Motivation des membres sortants	Les membres sortants ont pu exprimer leur motivation et déception de quitter le conseil d'administration. Ces raisons étant les suivantes : 1) Problème de gestion à l'école de natation, sans remise en question des responsables, aucune visibilité à long terme. 2) Divergence d'opinion entre les administrateurs sortants et l'administrateur restant qui pour nous n'a pas les compétences pour rester en poste.
Vote de l'assemblée.	
Mesures à prendre en cas d'un nombre insuffisant d'administrateurs au sein du CA.	Le nombre d'administrateurs intéressés étant inférieur à celui indiqué dans les statuts et les personnes présentes semblant peu motivé où ne recueillant pas le nombre d'années suffisante dans le club pour entrer dans le conseil d'administration, il a été proposé de changer, après réflexion, certains statuts de l'ASBL.
Appel à candidature	Une seule candidature a été envoyée au conseil d'administration. Celle-ci comporte une demande : être au moins 4 au conseil d'administration. Donc pour l'instant, elle n'entre pas en vigueur.
Election des nouveaux administrateurs.	Il n'y pas pu avoir d'élection. Aucun administrateur ne s'étant présenté. Une modification des statuts aura lieu lors d'une AG en septembre 2019, afin d'élargir l'ouverture à d'autres candidatures.

Bruno Gosuin
Rapporteur.

BRUNO GOSUIN

lemaire Aude.
Présidente sortante.

Aude Lemaire